

Troisième Prépa-Pro	Géographie : Thème 2	Fiche Prof
Pourquoi et comment aménager le territoire ?		

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Séance 5 : Les espaces industriels

Où se situent les espaces industriels ? Comment évoluent-ils ?

Première partie : Étude de cas : Inovallée, « technopôle de l'innovation durable »

Objectifs : Décrire et expliquer un technopôle.

En 1971, l'État créait la zone technologique de Meylan, près de Grenoble, pour faciliter le rapprochement de la recherche et de l'industrie de pointe, déjà implantée dans l'agglomération grenobloise. Renommé Inovallée, ce parc technologique, deuxième technopôle français, compte aujourd'hui plus de 300 entreprises et 10 000 emplois. Il tente d'intégrer la dimension environnementale à ses activités et fait de son implantation au cœur du massif alpin un atout.

Quels sont les atouts du technopôle Inovallée dans un contexte de concurrence mondialisée ?

Déf : Technopôle : parc de haute technologie. Quand il s'identifie à une ville, on parle de « technopôle ».

Doc 1 : Un site accessible dans un environnement attractif (voir blog)

Doc 2 : Inovallée en chiffres + blog

Doc 4 : Le leader mondial de l'énergie solaire s'installe à Inovallée

Nombre d'entreprises	320	<p>Suntech, leader mondial de l'énergie solaire, a choisi de s'implanter sur Inovallée Montbonnot pour intensifier sa présence en France. « Le marché français est en effet l'un des trois plus importants en Europe pour le groupe [...] », note Jean-Yves Lindheimer, à la tête de l'équipe française de Suntech.</p> <p>Créée en 2001, Suntech démarre sa production de modules photovoltaïques dès 2002. La société est introduite en bourse à New York 4 ans après. Un succès que Suntech doit avant tout à son haut niveau de technologie. « Pas moins de 350 chercheurs et développeurs expérimentés composent notre équipe Recherche et Développement, et nous collaborons avec des instituts de recherche réputés comme la Swinburne University of Technology et la New South Wales University en Australie », rappelle Jean-Yves Lindheimer. Et si Suntech a retenu Inovallée, c'est que « cet environnement fait coexister innovation et développement durable, deux valeurs clés pour le groupe », conclut Jean-Yves Lindheimer.</p> <p style="text-align: right;">D'après Inovallée Mag, n°105, oct.-nov.-déc. 2010</p>
Nombre d'emplois	10 000	
Progression annuelle du nombre d'emplois depuis 2006	500	
Part des emplois technologiques (en % du total des emplois)	89 %	
Part des entreprises présentes à l'étranger	70 %	
Universités et centres de recherche	5	
Secteurs représentés (% du nombre total d'entreprises)	Technologies informatiques : 64 % Énergies, technologies vertes et biotechnologies : 24 % Autres (ingénierie, bureaux d'études, etc.) : 12 %	

Doc 3 : Le parc Inovallée sur la commune de Montbonnot (voir blog)

I - Analyse des documents :

1) Doc. 1 : Complétez la carte de la région Rhône-Alpes : placez les pays et les régions environnantes, les villes de Lyon, Grenoble, Valence. Localisez et situez Inovallée. La chaîne alpine constitue-t-elle un obstacle pour accéder au technopôle ? Justifiez votre réponse.

- Inovallée est situé à l'extrémité de l'agglomération grenobloise, le long d'un axe routier (autoroute) et d'un cours d'eau, entre la chaîne de Belledonne et le Parc naturel régional de Chartreuse.
- La chaîne alpine ne constitue pas un obstacle pour accéder au technopôle dans la mesure où celui-ci est implanté dans la vallée et non dans les montagnes. De plus, il est situé à proximité de la gare de Grenoble, métropole à laquelle il est relié par une autoroute.

- 2) Doc. 2 et 5 : Quelle est la nature des activités implantées dans le technopôle Inovalée ?
- Le technopôle accueille des universités et des centres recherches, des entreprises informatiques et des firmes dont l'activité a trait au développement durable (technologies vertes, biotechnologies).
 - Elle cherche ainsi à favoriser les passerelles entre recherche et industries.
- 3) Doc. 3 : Décrivez la photographie. Pourquoi le cadre dans lequel le technopôle est implanté constitue-t-il un atout pour attirer des entreprises ?
- Au premier plan, on observe un axe routier, qui souligne l'accessibilité du technopôle. Au-delà se dressent plusieurs centres parfaitement intégrés dans un espace relativement boisé et vert, au sein d'une vallée encastrée dans les montagnes, ce qui manifeste la dimension environnementale qui est au cœur du projet.
- 4) Doc. 4 : À quelle(s) échelle(s) l'entreprise Suntech déploie-t-elle ses activités ?
- Suntech déploie ses activités à l'échelle locale, européenne et mondiale. D'origine américaine, l'entreprise travaille en synergie avec des « instituts de recherche privés » à travers le monde, comme en Australie (« Swinburne University of Technology » et « New South Wales University »).
 - Son implantation locale à Montbonnot manifeste son désir de consolider sa présence sur le marché européen : « Le marché français est en effet l'un des trois plus importants en Europe pour le groupe (?) ».
- 5) Doc. 4 : Comment le technopôle intègre-t-il la dimension environnementale à ses activités ?
- Le technopôle intègre la dimension environnementale à son activité en mettant la notion de développement durable au cœur de ses « innovations », en développant un nouveau modèle économique de performance durable. et en s'engageant à un certain nombre de clauses écologiques (bilan carbone, éco-conception ?).

II - Décrire et expliquer :

- 6) Doc. 4 : Décrivez et expliquez les facteurs d'implantation d'une entreprise à l'échelle locale à partir de l'exemple de Suntech.
- Cette entreprise s'est implantée dans le technopôle Inovalée pour :
 - rechercher un marché ciblé (le marché français) en raison de son intégration et de sa compétitivité dans un marché plus large (le marché européen) ;
 - rechercher d'une synergie (mise en commun) avec des pôles de recherches (universités, laboratoires privés) ;
 - les valeurs défendues par le technopôle et son environnement.

Deuxième partie : Mise en perspective : les espaces productifs en France

A) Localisation :

Doc : Les espaces industriels en France (blog)

- 7) Où se situent en France les régions anciennement industrialisées ? Sont-elles encore dynamiques ?
- Le nord et l'est de la France.
 - Les industries étaient traditionnellement localisées dans les régions riches en matières premières (charbon, fer) et qui offraient une main-d'œuvre importante (Nord-Pas-de-Calais, Lorraine).
 - Économie en reconversion. Ex : Toyota à Valenciennes
- 8) Où se situent les nouveaux espaces industriels à hautes technologies ?
- Façades sud et ouest de la France.
 - C'est l'effet « Sun Belt »/héliotropisme. Technopole.
 - Les pôles de compétitivité (en France) sont des **clusters** reconnus individuellement par l'État. La loi de finances pour 2005 les définit comme : « le regroupement sur un même territoire d'entreprises, d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de recherche publics ou privés qui ont vocation à travailler en synergie pour mettre en œuvre des projets de développement économique pour l'innovation.»
 - Bénéficiant de subventions publiques et d'un régime fiscal particulier, ils doivent rendre l'économie plus compétitive, tout en luttant contre les délocalisations, créer des emplois, rapprocher la recherche privée et publique et développer certaines zones en difficulté.

- **Le Pôle Mer PACA veut devenir un référent mondial pour la maîtrise du développement durable et de la sécurité en Méditerranée.**

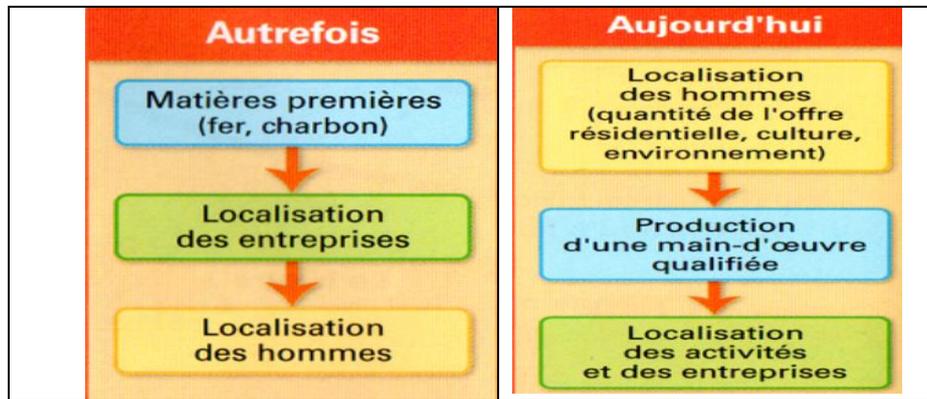
9) Quelles sont encore aujourd'hui les principales régions industrielles en France.

- Les espaces industriels le long de la vallée de la Seine et autour de Paris ; en Alsace, le long de la vallée du Rhône.

10) Citez les ports qui ont connu des aménagements industriels importants.

- Dunkerque, Le Havre, St Nazaire, Bordeaux et Fos-sur-Mer.

B) Les facteurs de localisation :



11) Autrefois, quel facteur était à l'origine des localisations industrielles ?

- Pendant très longtemps, les industries se sont installées au plus près des ressources qu'elles utilisaient, amenant avec elles les hommes. L'objectif était de réduire au maximum les coûts.

12) Les logiques actuelles des industries sont-elles les mêmes ?

- Les facteurs de localisation ont changé : on cherche d'abord les compétences des hommes.

13) Quels sont les espaces du territoire français qui semblent être avantagés par ces nouveaux facteurs de localisation ?

- Les métropoles attirent, car elles disposent d'une population qualifiée et d'équipements performants (technopôles : fibre optique, laboratoires de pointe...)

À retenir :

La transformation de l'espace industriel :

La France est la 5^e puissance industrielle mondiale et la 2^e de l'UE. L'industrie reste donc un secteur fondamental de l'économie. La région parisienne et la région Rhône-Alpes sont les plus puissantes dans ce secteur. Les industries traditionnelles (métallurgies, charbon, textile) ont été durement touchées par la crise depuis les années 1970 et par les délocalisations vers des pays à faible coût. Par la suite, l'activité industrielle s'est redéployée vers les secteurs de haute technologie dans le sud et l'ouest de la France. Les technopôles (Inovallée) et les pôles de compétitivité ont contribué à cette mutation. La proximité d'une métropole est privilégiée par les industries de pointe. La ville offre en effet des services de qualité, une main-d'œuvre qualifiée et un accès facile aux moyens de transports rapides comme les autoroutes, le TGV ou l'avion. Le cadre de vie est déterminant : la proximité du littoral ou de la montagne est recherchée par les entreprises pour attirer les cadres supérieurs. Enfin, les régions frontalières et les zones portuaires sont dynamisées par la mondialisation et l'intégration européenne grâce à la proximité des marchés étrangers.

Pôle de compétitivité : entreprises et organismes de recherche regroupés sur un même lieu afin d'augmenter l'innovation.

Système productif : ensemble des activités économiques liées à la production, à la conception et à la commercialisation.

Le technopôle ou parc technologique : zone d'activités qui rassemble des entreprises de fabrication ou de services dans le secteur des hautes technologies. Les technopôles sont la plupart du temps situés dans la périphérie de grandes villes, à proximité de structures de recherche (universités, laboratoires privés). Ils se sont développés surtout à partir des années 1980.

La technopole : est de plus grande envergure qu'un technopôle. Il s'agit d'une ville entière spécialisée dans les hautes technologies et développant une politique d'accueil des cadres, des chercheurs et des techniciens. Le modèle de la technopole est la Silicon Valley, qui se trouve dans la périphérie de l'agglomération de San Francisco. En France, Sophia-Antipolis dans l'arrière-pays de Nice, ou Montpellier présentent ce même profil d'agglomération technopolitaine.

Héliotropisme : Phénomène d'attraction des populations d'un pays vers une région plus ensoleillée. et en particulier vers les littoraux.